

CEDAG
Centre de Droit des affaires et gestion

**50 ans de la faculté de droit,
économie, gestion à Malakoff**

COLLOQUE INTERNATIONAL

**LE DROIT BANCAIRE ET FINANCIER, PRECURSEUR DE SOLUTIONS
JURIDIQUES INNOVANTES. REGARDS COMPARATIFS**

INTERNATIONAL CONFERENCE

**BANKING AND FINANCIAL LAW, PRECURSOR OF INNOVATIVE LEGAL
SOLUTIONS. COMPARATIVE PERSPECTIVES**

Coordination scientifique : G. Bourdeaux et G. Lekkas

Le droit bancaire et le droit financier sont fréquemment perçus comme des branches techniques et très spécialisées du droit des affaires mais ils semblent également avoir été des laboratoires de solutions juridiques innovantes. L'ambition de ce colloque est donc d'évaluer et d'analyser cette dynamique par laquelle des solutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles initiées dans le secteur bancaire et financier ont par la suite innervé d'autres branches du droit.

Banking law and financial law are often perceived as technical and highly specialised branches of commercial law, but they also appear to have been laboratories for innovative legal solutions. The aim of this symposium is therefore to evaluate and analyse the dynamic whereby legislative, regulatory and jurisprudential solutions initiated in the banking and financial sector have subsequently influenced other branches of Law.

**Lieu/Location : Faculté de droit, économie, gestion
10, avenue Pierre Larousse. 92240 Malakoff**

(Métro : Ligne 13 : Porte de Vanves ou Malakoff-Plateau de Vanves. Tramway : Porte de Vanves)

Langue du Colloque : Français et anglais / Conference language: French and English

Renseignements (France) : gautier.bourdeaux@u-paris.fr

Jeudi 2 avril 2026
Salle du conseil : 9h30 - 17h30

- 9h30** Accueil des participants et présentation du colloque :
- M. ALAIN LAQUIEZE, *Doyen de la faculté de droit, économie, gestion*
Mme PAULINE PAILLER, *Professeur à l'Université Paris Cité, directrice du Cedag*
M. GEORGES LEKKAS, *Professeur à l'Université Nationale et Capodistrienne d'Athènes, Directeur du centre de droit civil,*
- 9h45** M. Gautier BOURDEAUX, *Maître de conférences HDR, Vice-président délégué à la FTLV, Université Paris Cité, Cedag*
Le droit bancaire et financier, laboratoires de solutions juridiques innovantes

I – Une approche renouvelée du cadre de supervision et de régulation

- 10h10** Sous la présidence de Dominique LEGAIS, *Professeur à l'Université Paris Cité*

A - La régulation du secteur bancaire et financier

- 10h00** M. CHRISTOS GORTSOS,
Professeur à l'Université Nationale et Capodistrienne d'Athènes, Member of the Board of Appeal of the European Supervisory Authorities (ESAs); President of the Academic Board of the European Banking Institute (EBI)
The european context for supervision of the banking sector
- 10h30** Mme PAULINE PAILLER,
Professeur à l'Université Paris Cité, directrice du Cedag
Le cadre européen en matière financière : l'exemple de l'ESMA
- 11h00** M. NICOLAS MATHEY, *Professeur à l'université Paris Cité, directeur du master droit des obligations civiles et commerciales*
Le devoir de vigilance
- 11h30** Mme Christina LIVADA, *Ass. Professeur de droit commercial, Université Nationale et Capodistrienne d'Athènes*
Évaluation de l'aptitude des administrateurs des établissements de crédit et des limites de leur spécialisation requise
- Débats***
- 12h30** ***Déjeuner***

B – L'introduction d'approches juridiques innovantes

- 14h00** Sous la présidence de CAROLINE KLEINER, *Professeur à l'Université Paris Cité, directrice du master banque, finance et fintechs*
- 14h10** M. BERTRAND BRÉHIER, *Head of Banking Regulation, Financial Security and Competition Law, Société Générale Group*
L'appréhension par le droit des risques inhérents au secteur bancaire
- 14h40** M. ANTHONY CHAMBOREDON, *Maître de conférences HDR à l'université Paris Cité, Cedag*
Regard comparatif sur le développement de la compliance
- 15h10** **Débats**
- 15h45** M. GAUTIER BOURDEAUX,
Maître de conférences HDR à l'Université Paris Cité,
L'exemple du cadre de l'externalisation introduit dans le secteur bancaire et financier
- 16h15** M. PIERRE BERLIOZ, *Professeur à l'université Paris Cité*
Le développement de la RSE et son impact sur le droit des affaires et le droit privé
- 16h45** **Débats**

Vendredi 3 avril 2026

Salle du conseil : 9h30 - 17h30

II – Des avancées du droit des opérations bancaires et financières

- 9h45** Sous la présidence de Philippe CADENE, *Professeur à l'Université Paris Cité*

A – La question des sûretés et garanties

- 9h50** M. CHRISTOPHE JUILLET, *Professeur à l'université Paris Cité, Cedag*
Le droit des sûretés en tension entre spécialisation et réunification
- 10h20** M. George LEKKAS, *Professeur à l'université nationale et Capodistrienne d'Athènes*
Vers une harmonisation des sûretés à l'échelon européen à l'exemple de la directive concernant les contrats de garantie financière
- 10h50** **Débats**

B – La reconnaissance des crypto-actifs

- 11h10** MME CAROLINE KLEINER, *Professeur à l'université Paris Cité, vice-doyenne en charge de la recherche*
Innovations technologiques et monnaies digitales
- 11h40** **Débats**
- 12h00** **Clôture du colloque** et signature d'une lettre d'intention de développement d'un partenariat entre le Cedag et le centre de recherche de droit civil de l'Université d'Athènes